

Parce qu'ensemble on va plus loin.

Pour
l'Eglise.

Pour
la société.

Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ)
Hirschengraben 66 | CH-8001 Zurich | T +41 44 266 12 00 | info@rkz.ch | www.rkz.ch

La vie de l'Eglise en Suisse

Plus d'une personne sur trois résidant en Suisse affirme appartenir à l'Eglise catholique, ce qui fait de cette dernière l'organisation la plus forte du pays par le nombre de membres. Assumant un vaste éventail de tâches à l'échelon communal et régional, au sein des cantons et des diocèses ainsi qu'au niveau national, elle constitue aussi bien une communauté de foi qu'une force sociale.

3 millions

de catholiques forment la première communauté religieuse de Suisse. Près du quart de ces personnes ne possèdent pas de passeport à croix blanche.

2400

collaborateurs pastoraux sont à l'œuvre dans les hôpitaux, les homes, les écoles ou à domicile, président des services religieux et animent des rencontres de jeunes, cela afin de donner corps à la vie ecclésiale, mais aussi de partager les soucis et les joies de tout un chacun.

30

idiomes au moins, au-delà des quatre langues nationales, sont parlés dans le cadre de la communauté catholique de Suisse.

890 000

catholiques s'engagent bénévolement. De nombreuses prestations offertes par l'Eglise ne peuvent l'être que grâce à ce volontariat dont l'impact déborde les limites de la communauté ecclésiale et, partant, profite à l'ensemble de la société.

Ce que nous sommes

La Conférence centrale catholique romaine de Suisse rassemble en son sein les organisations ecclésiastiques cantonales. Elle contribue de manière décisive à doter l'Eglise catholique des moyens qui lui sont nécessaires pour remplir ses tâches à l'échelon national. Dans les efforts qu'elle consent à cette fin, la Conférence centrale respecte les besoins de la vie ecclésiale locale et applique les principes de démocratie, de solidarité et de gestion d'entreprise.

UN INTERMÉDIAIRE EFFICACE

La Conférence centrale favorise les échanges entre ses membres, entre les organismes de droit public ecclésiastique et les structures pastorales ainsi qu'entre les responsables respectifs de l'Eglise et de la collectivité.

UNE COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE SOLIDAIRE ET EFFICACE

La Conférence centrale relève des défis à l'échelon national. Elle vise à ce que ses membres tirent le plus grand profit de leur coopération mutuelle et parviennent à amplifier les résultats atteints en œuvrant la main dans la main.

UNE FORCE CRÉATRICE

La Conférence centrale braque le faisceau sur des sujets d'actualité et promeut entre les divers acteurs un dialogue orienté vers l'avenir.

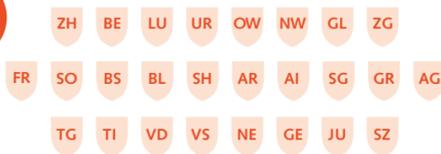
UN PARTENAIRE DE DISCUSSION CONSTRUCTIF

Dans son dialogue avec la Conférence des évêques suisses, le monde politique et d'autres instances de la société opérant à l'échelon national, la Conférence centrale fait entendre les aspirations de ses membres.

LA GARANTE D'UNE PLUS-VALUE

La Conférence centrale affecte à bon escient les fonds qui lui sont confiés et veille à ce que ses membres et la vie ecclésiale en tirent directement profit.

rkz



Une organisation faîtière à l'échelon national: en 1971, les organisations ecclésiastiques cantonales ont décidé de se fédérer dans le but de prendre en charge ensemble le financement des tâches suprarégionales.



La Conférence des évêques suisses et la Conférence centrale se concertent étroitement à propos de leurs préoccupations et tâches communes au niveau suisse.



En coopération avec des organismes sociétaux et étatiques, la Conférence centrale et ses membres prennent part à l'aménagement de la vie de la collectivité.

Nos points forts

L'ÉGLISE ET LE DROIT

La Conférence centrale suit les tendances qui se dessinent dans le domaine du droit régissant la religion au niveau cantonal et fédéral, et participe activement à son développement.

L'ÉGLISE ET L'ARGENT

La Conférence centrale dispose d'une vision globale des divers modèles de financement de l'Eglise et de leur évolution. Elle analyse la meilleure manière possible d'assurer que les décisions de nature financière soient conciliables avec les choix pastoraux.

L'ÉGLISE ET LE MANAGEMENT

La Conférence centrale travaille à l'avènement de concepts de management ecclésial modernes qui soient adaptés à la nature spécifique de l'Eglise et tiennent compte des mutations au sein de la société.

L'ÉGLISE ET LA COLLECTIVITÉ

La Conférence centrale soutient une Eglise qui se positionne sur les questions de politique sociale et prend part à l'édification d'un monde juste et solidaire. La mise en place de bonnes conditions pour le travail bénévole compte aussi au nombre des préoccupations de la Conférence centrale.

Structure dualiste et responsabilité commune

La double organisation ecclésiale en vigueur en Suisse va de pair avec un partage des responsabilités entre instances pastorales et autorités de droit public ecclésiastique. Cette cohabitation implique l'entretien de rapports de partenariat. A l'échelon national, la Conférence des évêques suisses et la Conférence centrale sont appelées à veiller ensemble au déroulement harmonieux de leur coopération.

Eglise universelle



Diocèses



Paroisses (de droit canonique)

Paroisses (de droit public ecclésiastique)

Droit étatique régissant la religion
Droit ecclésiastique corporatif

rkz

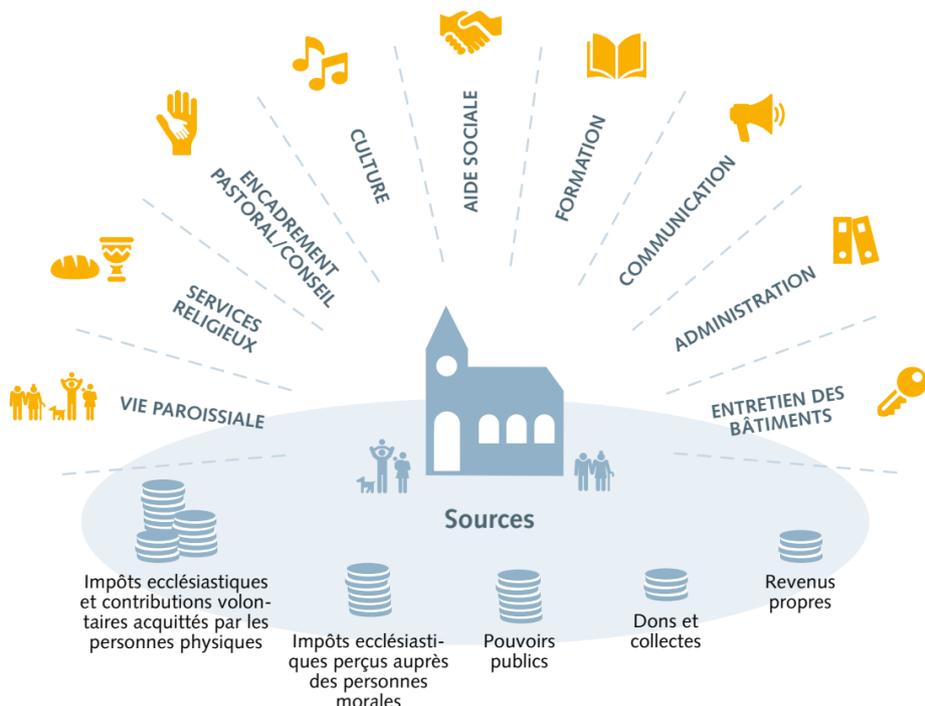
Organisations ecclésiastiques cantonales

Les instances pastorales sont responsables de la proclamation de l'Evangile, de la célébration des sacrements et de l'encadrement pastoral.

Les organisations de droit public ecclésiastique se doivent de créer des conditions financières et structurelles rendant possible l'accomplissement des tâches pastorales.

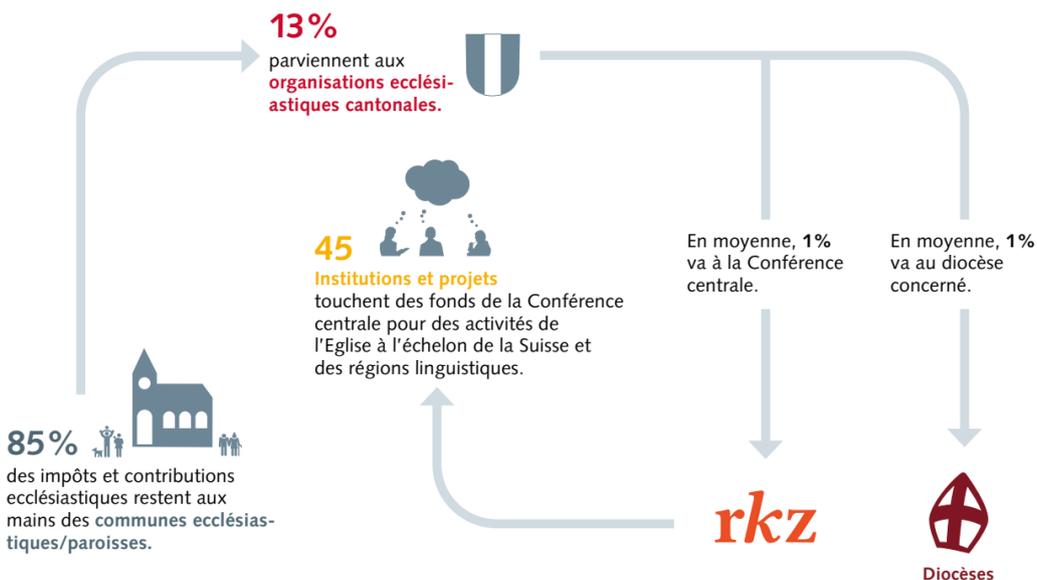
Les tâches de l'Eglise et leur financement

Les fonds destinés au financement des multiples tâches et organisations de l'Eglise ont des sources diverses. Pour l'essentiel, ils proviennent des recettes des impôts ecclésiastiques et de subsides des pouvoirs publics.



Provenance des fonds

Un peu plus de 1% des sommes encaissées au titre des impôts ecclésiastiques et des subsides des pouvoirs publics va à la Conférence centrale pour financer les tâches ecclésiastiques assumées à l'échelon national. A cette fin, chacun de ses membres lui verse une contribution dont une moitié est calculée proportionnellement au chiffre de la population catholique résidente, tandis que l'autre est fixée conformément au principe de solidarité, à savoir en fonction de la capacité contributive du canton et de la capacité financière de l'Eglise.



Où vont les fonds?

La Conférence centrale touche quelque 12,8 millions de francs (2019) pour le financement d'activités de l'Eglise à l'échelon suprarégional. Destinés principalement à des institutions opérant au niveau d'une région linguistique ou de la Suisse dans son ensemble, ces fonds servent à financer des tâches et projets qui, à leur tour, profitent à la vie de l'Eglise au sein des paroisses.

Cofinancement

La Conférence centrale met à disposition des moyens financiers pour l'accomplissement de tâches pastorales entreprises au niveau de la Suisse ou des régions linguistiques. C'est ainsi qu'elle soutient 45 institutions et projets ainsi que l'ensemble de l'action menée sur le plan national dans le domaine de la pastorale des migrants.

Conférence des évêques suisses

La Conférence centrale met des fonds à disposition pour la couverture des besoins financiers de la CES, de son secrétariat général et de ses autres organismes internes.

Redevances de droit d'auteur

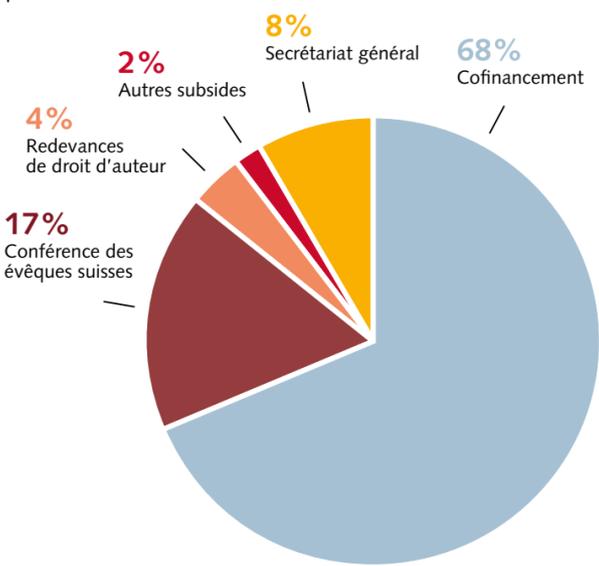
Grâce à des contrats de redevances forfaitaires conclus avec les sociétés de gestion de droits d'auteur, les diverses institutions ecclésiastiques sont dispensées de devoir acquitter individuellement des redevances.

Autres subsides

La Conférence centrale alimente le Fonds de projets et d'innovations servant à soutenir des initiatives de l'Eglise catholique en Suisse.

Secrétariat général

Le secrétariat général veille à la conduite des affaires, fournit des services aux membres de la Conférence centrale et assure la coopération avec la CES.



Les tâches que nous soutenons



Offres de formation axées sur l'exercice d'une profession

Des personnes engagées et compétentes sont la principale ressource de l'Eglise pour son action. Le soutien assuré au Theologisch-pastorales Bildungsinstitut der deutschschweizerischen Bistümer (TBI) ainsi qu'au Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE) s'inscrit dans cette ligne.



Travail auprès des jeunes

Afin d'offrir des perspectives de vie aux jeunes, mais aussi de travailler et de communier avec eux, la Conférence centrale soutient notamment le mouvement Jungwacht Blauring (Jubla) et la Fondation Jeunesse et Vocations (FJV).



Tâches nationales dans le domaine de la pastorale des migrants

Les catholiques de toute langue ou culture doivent pouvoir participer à la vie de l'Eglise. La Conférence centrale alloue des sommes pour la pastorale des petites minorités et la coordination des groupements linguistiques numériquement importants dont la gestion appartient à migratio.



Travail médiatique

L'objectif assigné au travail médiatique est de garantir la visibilité de l'Eglise au sein du public. Un soutien est fourni aux trois centres médias régionaux basés à Lausanne, Lugano et Zurich.



Conférence des évêques suisses

Les tâches premières de la CES, de son secrétariat général et de ses organismes internes consistent à coordonner et planifier les activités de l'Eglise catholique à l'échelon national, à représenter cette dernière face à l'Etat et au public ainsi qu'à soutenir les évêques dans l'accomplissement de leur mission dans les diocèses.



Offices spécialisés nationaux

Ces organismes assurent le travail délicat de pilotage et de planification au niveau national. Des moyens matériels sont alloués notamment à l'Institut suisse de sociologie pastorale (SPI) et à œco Eglise et environnement.



Offices spécialisés régionaux

Il s'agit de maintenir vivante la diversité de l'Eglise au sein des régions linguistiques du pays. La Conférence centrale subventionne le Liturgisches Institut der deutschsprachigen Schweiz (LI), l'Association Biblique Catholique (ABC) et l'Ufficio Diocesano Istruzione e Catechesi (UDIC).



Groupements d'adultes

La promotion de l'engagement et du regroupement des laïcs dans l'Eglise ainsi que de la solidarité entre eux est une nécessité. Un soutien est assuré notamment à la Ligue suisse des femmes catholiques (SKF) et à la Communauté Romande de l'Apostolat des Laïcs (CRAL).

L'Eglise en dialogue

